

# *Le Repuis*

Institution de formation professionnelle spécialisée

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009

GRANDSON  
YVERDON-LES-BAINS

## ORGANES DE LA FONDATION

Président d'honneur  
Président  
Vice-président  
Trésorier  
Secrétaire  
Membres

### Conseil de Fondation

M. le Dr G. Perrin, Grandson  
M. Marcel Pellet, Onnens  
M. Alain Bugnon, Grandson  
M. Adolf Klingler, Pully  
M<sup>me</sup> Madelaine Piguët-Merker, Bonvillars  
M<sup>mes</sup> Sonja Roulet, Valeyres-sous-Montagny  
Danièle Dupuis, Onnens  
MM. Jean-Jacques Allisson, Yverdon-les-Bains  
Jean-Marc Buchillier, Giez  
Alain Bühlmann, Yvonand  
Daniel Cochand, Yverdon-les-Bains  
Laurent Gabella, Yverdon-les-Bains  
Philippe Hungerbühler, Yverdon-les-Bains  
André Jaton, Grandson  
Blaise Longchamp, Onnens  
Jean-François Meylan, La Sarraz  
Bernard Mettraux, Vallorbe  
François Payot, Grandson  
René Perdrix, Giez  
Normann Piller, Champagne  
Pascal Savary, Baulmes  
Michel Tatti, Grandevent

Président  
Vice-président  
Trésorier  
Membres

### Bureau du Conseil de Fondation

M. Marcel Pellet, Onnens  
M. Alain Bugnon, Grandson  
M. Adolphe Klingler, Pully  
M<sup>me</sup> Madelaine Piguët-Merker, Bonvillars  
M. Jean-Jacques Allisson, Yverdon-les-Bains  
M. Jean-Marc Buchillier, Giez

### Direction générale ad intérim de l'institution

M. Michel Kaeser, directeur général jusqu'en mai 2009  
M. Marcel Pellet, directeur général ad intérim dès juin 2009

### **Siège social et administration de la Fondation**

Le Repuis – Chemin de Coudrex 1 – Case postale 27 –  
1422 Grandson

Tél. 024 445 44 61 – Fax 024 445 51 01

E-mail: [lerepuis@lerepuis.ch](mailto:lerepuis@lerepuis.ch)

Internet: [www.lerepuis.ch](http://www.lerepuis.ch)

Chèques postaux: 10-6017-3 pour vos dons

Banques: UBS Yverdon-les-Bains, N° 357 845.01 Y

BCV Yverdon-les-Bains, N° 0297.02.01

*L'institution Le Repuis a pour mission d'offrir  
une formation professionnelle spécialisée à  
des apprentis ne pouvant acquérir celle-ci selon  
le processus traditionnel, afin de leur permettre  
une autonomie maximale pour leur intégration  
professionnelle et sociale*

# NOTRE CHARTE

## Notre vision

Nous avons l'ambition d'être un partenaire performant dans le domaine de la formation professionnelle et sociale et de nous distinguer par la qualité pédagogique de nos activités à travers la mise en œuvre d'approches personnalisées dans la réalisation de notre mission.

## Nos valeurs

L'engagement en faveur de nos apprentis

Nous plaçons nos apprentis au cœur de nos préoccupations:

- Nous développons une pédagogie personnalisée, différenciée et individualisée APEC, (approche personnalisée d'enrichissement des compétences).
- Nous garantissons une formation professionnelle et sociale à nos apprentis.
- Nous travaillons en réseau dans une vision systémique.
- Nous dispensons notre formation professionnelle selon les modes de production entreprise et services avec des outils didactiques conçus au plus proche des besoins de l'économie.
- Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale pour chacun de nos apprentis.

## Le soutien au développement de nos collaborateurs

Le Repuis considère ses collaborateurs comme sa plus grande richesse:

- Nous respectons et reconnaissons objectivement le travail de chacun et entretenons un dialogue constructif.
- Nous favorisons l'initiative individuelle, la réflexion interdisciplinaire, dans le respect des règles et de l'éthique professionnelle.
- Nous nous engageons à promouvoir la formation continue de nos collaborateurs.
- Nous confions à chacun une responsabilité visant l'atteinte de notre mission et le renforcement des valeurs communes.
- Nous favorisons une ambiance de travail établie sur le respect et la confiance mutuels entre les personnes.

## Une relation de partenariat

Le Repuis entretient des relations privilégiées avec ses partenaires:

- Nous garantissons à nos mandants une collaboration étroite en termes de communication, suivi, décisions pour ce qui concerne le parcours de formation de chacun de nos apprentis. Nous consultons régulièrement nos mandants pour évaluer nos prestations afin de les améliorer.

- Nous partageons nos expériences en toute transparence en accueillant nos partenaires, en participant à des congrès, en recevant des stagiaires ainsi qu'en ouvrant nos portes à des conférences et colloques relevant du domaine social et professionnel.
- Nous nous engageons dans différentes associations et entités sociales et professionnelles afin d'apporter globalement notre contribution à l'amélioration de la prise en charge de la personne handicapée.
- Nous établissons un partenariat direct avec les autorités fédérales, cantonales et communales.
- Nous maintenons une collaboration étroite avec le tissu économique, en corrélation avec ses besoins et ses attentes.
- Au sein de notre institution, nous vivons dans le respect mutuel des besoins, droits et devoirs de chacun des apprentis et collaborateurs.

Président du Conseil de fondation

Directeur général ad intérim



Marcel Pellet



# STATISTIQUES

## CFPS Grandson

### Provenance (cantons de domicile) à la fin de l'année scolaire 2008/2009

Vaud	23	47,9%	Berne	5	10,4%
Neuchâtel	2	4,2%	Fribourg	9	18,8%
Genève	5	10,4%	Jura	4	8,3%
Valais	0	0%			

### Type de formation des apprentis arrivés au terme de leur apprentissage en juillet 2009

Mécanique	6	Arts graphiques	1
Menuiserie	4	Jardin	9
Ferblanterie et sanitaires	3	Intendance	5
Peinture en bâtiments	5	Cuisine	3
Peinture en carrosserie	5	Entretien des bâtiments	2
Paysagiste	3	Maçonnerie	2

### Niveau de formation atteint par les apprentis arrivés au terme de leur apprentissage en juillet 2009

CFC	1	Formation pratique	25
Formation élémentaire (FE)	17	1 <sup>er</sup> cycle	3
AFP	2		

### Mixité

Filles	25%	(12)	Garçons	75%	(36)
--------	-----	------	---------	-----	------

### Effectif des apprentis

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	163	Au 10 août 2009	167
Au 10 juillet 2009	156	Au 31 décembre 2009	168

### Nombre de journées facturées

Journées AI internes	28904	Journées total AI	34307
Journées AI externes	5403		
Journées non-AI internes	1623	Journées total non-AI	1633
Journées non-AI externes	10		
Journées total facturées	35940		



# STATISTIQUES

## CFPS Yverdon-les-Bains

**Nombre de nouveaux apprentis en formation duale pour l'année scolaire 2009-2010** 62

**Nombre de métiers pour la formation duale des apprentis initiée en 2009** 33

### **Orientation de la branche économique sur les 33 métiers**

Agriculture, horticulture, animaux	% 4,8	Mécanique, horlogerie, métallurgie	% 6,5
Alimentation, économie familiale	1,6	Social, petite enfance	6,5
Bâtiment, construction	16,1	Textiles, habillement, soins corporels	11,3
Bois, papier, cuir	1,6	Transports, logistique, véhicules	27,4
Economie, administration	4,8	Vente, achat	12,9
Électricité, électronique	3,2		
Hôtellerie, restauration	3,2		

<b>Niveau des formations</b>	%		%
FP	6,5	FE	30,6
FI	1,6	AFP	24,2
Préapprentissage	1,6	CFC	35,5

### **Mandants**

OAI BE	1,6%	OAI NE	11,3%
OAI FR	12,9%	OAI VS	3,2%
OAI GE	8,1%	OAI VD	35,5%
OAI JU	1,6%	DSAS (VD)	25,8%

### **Nombre de journées facturées**

Journées AI internes	7 475	Journées total AI	27 185
Journées AI externes	19 710		
Journées non-AI internes	341	Journées total non-AI	568
Journées non-AI externes	227		
Total journées facturées	27 753		



## REMISE EN QUESTION ET CHANGEMENTS DANS LA CONTINUITÉ

Parfois, dans la vie, à titre privé, il est nécessaire de se remettre en question. C'est souvent à la faveur d'un événement personnel que l'on effectue cette démarche... un regard sur le passé, une analyse objective de la situation actuelle et c'est une nouvelle projection dans le futur.

Ne dit-on pas d'une entreprise qu'elle doit, elle aussi, en fonction d'une situation économique ou politique, être réactive, capable de s'adapter, de se réorganiser. Ce serait même une force de son management. A mon avis, il en va de même pour une association, une institution, une fondation.

Souvenez-vous... 2005... Le Repuis ouvre une nouvelle structure à Yverdon-les-Bains. Cette structure a été mise en place afin de proposer un nouveau concept de prise en charge de jeunes en difficulté d'apprentissage. Le concept est basé sur une formation dite duale, soit un apprentissage chez un patron et en cours professionnel traditionnel. Face aux difficultés d'apprentissage de certains de ces jeunes, Le Repuis apporte, en plus de la formation traditionnelle, un appui personnalisé. Dès sa mise en place, cette formation a rencontré un écho très favorable et a répondu à un besoin reconnu. Son succès a été croissant.

Notre Institution possède ainsi deux sites géographiques différents avec deux concepts différents, mais somme toute complémentaires. Par ces structures indépendantes nous avons ainsi dédoublé de certaines fonctions similaires (MSP – Psychologue – Enseignants – etc.) et par là une dispersion de force et de savoir.

Ce constat a incité notre Conseil de fondation à déclencher et conduire un audit de réorganisation.

Cet audit nous a ainsi conduits à réunifier les deux concepts, à développer des synergies et à mobiliser compétences et savoir en maintenant toutefois deux sites géographiques différents.

Nous avons profité également de ces changements pour réfléchir à notre organisation opérationnelle et impliquer fortement nos collaborateurs dans cette réorganisation.

C'est un « chantier » important dont les fondations ont été ancrées sur l'année 2009 et qui trouvera sa finalité à fin 2010.

Je tiens à remercier une fois encore tous les collaborateurs de l'Institution qui ont permis et permettent ce changement sans aucune conséquence ni perturbation pour nos apprentis. Je reconnais ici leur très grand professionnalisme et leur disponibilité.

Un grand merci encore à toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour que Le Repuis assure toujours plus efficacement sa mission.

Marcel Pellet  
Président du Conseil de fondation  
Directeur général ad intérim



## LE REPUIS : UN PARTENAIRE DE L'AI QUI A INTÉGRÉ LA PRISE DE RISQUES

Cette année, nous fêtons les 50 ans de l'AI. Pour nombre de nos contemporains, il est d'ailleurs surprenant de constater qu'avant 1960 la question de l'intégration des invalides n'était pas fixée par une législation fédérale mais par des dispositifs variant selon les cantons de notre pays. Par conséquent, dès l'entrée en vigueur de l'Assurance Invalidité nous avons pu compter sur un partenaire expérimenté puisque le Repuis se chargeait d'intégration professionnelle de jeunes atteints dans leur santé depuis 1933.

Les choses ont cependant bien changé, du partenaire institutionnel qu'il était, avec toute la charge administrative que l'on peut lier avec ce dernier terme, le Repuis est devenu depuis le tournant des années 2000 un interlocuteur sachant anticiper et proposer des solutions innovantes. De la même manière que l'Assurance Invalidité a dû évoluer et s'adapter à un monde économique marqué par une restructuration permanente et des exigences toujours à la hausse, le Repuis a su diversifier son offre et ses prestations, d'une part en développant la palette des métiers disponibles, mais aussi, ce qui est une idée très forte, en externalisant une partie de ses prestations vers le monde de l'entreprise.

On le sait et on le répète, le credo de l'Assurance Invalidité est la réadaptation professionnelle. Pour assurer ce mandat, nous confions la tâche de former nos bénéficiaires à des acteurs aussi divers que les entreprises, les écoles publiques ou privés ou les centres de formation spécialisée, ce type d'intervention étant réservé aux personnes nécessitant, en raison de leur atteinte à la santé, un encadrement particulier. Pendant de nombreuses années, le principal souci de l'AI était de trouver rapidement une solution de formation pour les jeunes invalides, sachant que le nombre de places disponibles en centre de formation était limité. Nous nous trouvions donc dans une situation où, en termes économiques, la demande dépassait l'offre. La principale conséquence pour l'AI était que de nombreux jeunes ne trouvaient pas de places de formation et devaient reporter à plus tard leur entrée en apprentissage ou trouver des solutions alternatives lorsque cela était possible. Par contre les centres de formation pouvaient travailler dans des conditions confortables, le seul inconvénient résidant en la nécessité de refuser un certain nombre de candidats avec le possible effet pervers d'exclure les cas les plus difficiles.

Le Repuis a évité cet écueil : en augmentant de manière significative sa capacité d'accueil et en créant un véritable pont entre le centre de formation et l'entreprise, il a ainsi créé une offre nouvelle et adaptée tant à l'évolution des problématiques vécues par les bénéficiaires de l'AI que celle du fonctionnement même des entreprises de notre pays.

En tant que clients et pourvoyeurs d'une institution telle que le Repuis, nous sommes convaincus que l'insertion professionnelle des jeunes atteints dans leur santé ne peut se passer ni des centres de formation spécialisée ni du monde de l'économie, faire la synthèse entre les deux, voici le défi qu'a relevé le Repuis.

Dominique Dorthe  
Chef du service Communication  
et Relations Publiques  
Office AI pour le canton de Vaud



## UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC LES ENTREPRISES

Que ce soit au travers des nombreux contrats de sous-traitance envers nos ateliers dans des domaines aussi différents que la ferblanterie, l'horticulture, la mécanique, l'intendance, la menuiserie, la peinture en bâtiment, le paysagisme et bien d'autres encore; que ce soit par l'accueil de stagiaires ou la formation professionnelle qualifiante dans plus de cinquante professions différentes, des centaines d'entreprises collaborent chaque année avec notre institution pour la formation professionnelle de jeunes apprentis.

« Cela fait 17 ans que je suis commissaire d'apprentissage et j'ai déjà formé plus de 40 apprentis. Ce n'est pas tous les jours faciles, il faut aimer les jeunes ». Jean-Pierre Pache, patron d'un salon de coiffure, Président d'association professionnelle et commissaire professionnel sait l'investissement que cela représente de former un apprenti. C'est la première fois qu'il collabore directement avec le Repuis et apporte ses compétences pour enseigner la coiffure à Aline Baldisserotto. Avec sa casquette de commissaire d'apprentissage, il apprécie la rigueur du suivi par le coordinateur en insertion professionnelle du Repuis et les évaluations régulières par rapport au plan de formation professionnelle: « Trop souvent les patrons ne remplissent pas les évaluations et c'est dommage, car le faire donne confiance à l'apprenti et au maître d'apprentissage ».

En outre, Jean-Pierre Pache apprécie le soutien que le coordinateur du Repuis peut apporter aux apprentis pour les coacher pendant leur formation et maintenir leur motivation: « En tant que commissaire d'apprentissage, je constate souvent que lors de difficultés, les parents ne sont pas derrière pour soutenir leurs enfants ». Il relève également que les appuis scolaires dispensés par le Repuis sont un plus: « Aline, peu scolaire, a eu besoin d'être poussée et c'est grâce aux appuis scolaires du Repuis qu'elle a obtenu de si bonnes notes ».

Le bonheur de former se lit dans les yeux de Jean-Pierre Pache, et malgré l'évolution des mentalités des jeunes et de leur comportement, il sait s'adapter pour enseigner avec doigté un beau métier qui est sa passion.

Philippe Ambühl  
Directeur adjoint  
Formation professionnelle et production



## ILS TÉMOIGNENT

### Martine

En Août 2003, à peine âgée de 15 ans, Martine entre au Repuis. Après une première année destinée à construire son projet de formation, elle s'engage en août 2004 pour une formation élémentaire d'employée de magasin de fleurs, au magasin du Repuis Le Bon'Art. Ses résultats sont très bons, ainsi au bout d'une année, son projet devient un projet de CFC qu'elle commence en 2005 toujours au magasin du Repuis. La première année de CFC est exigeante, Martine éprouve quelques difficultés au niveau de la théorie, c'est pourquoi, afin de mettre toutes les chances de son côté on opte pour un CFC pratique (sans la théorie). Puisque Martine montre suffisamment de potentiel pour se former dans une entreprise en partenariat avec le Repuis, c'est chez Daphné Fleurs à Prilly qu'elle apprendra la pratique du métier.

En parallèle à son parcours de formation professionnelle, Martine suit un parcours de socialisation au sein de notre institution.

Accompagnée par les éducateurs dans cet apprentissage de l'autonomie, elle est devenue capable de vivre seule, elle prend donc un appartement. C'est ainsi que soutenue par le Repuis, Martine réussit son CFC pratique en juillet 2008. Elle décide alors de ne pas s'arrêter en si bon chemin et de préparer la théorie du CFC. Une année de plus au Repuis, toujours en partenariat avec Daphné fleurs, permet ainsi à Martine d'obtenir son CFC de fleuriste (pratique et théorie) en juillet 2009. A sa sortie du Repuis en août 2009, après quelques mois de recherche avec l'appui du coordinateur en placement de l'AI, c'est en février 2010 qu'elle trouve une place de travail à la boutique de fleurs chez Manor. Aujourd'hui, Martine ne dépend plus de l'AI.

« Je suis très contente de l'aide que j'ai reçue du Repuis. J'ai eu beaucoup de chance de pouvoir bénéficier du soutien des MSP, des éducateurs, de ma CIP qui étaient toujours là pour me soutenir, m'aider, m'apporter des réponses. Lorsque j'ai terminé ma formation et que je me suis d'abord inscrite au chômage, j'ai trouvé long de ne pas travailler de suite, mais en février j'ai été très contente de trouver une place chez Manor. Aujourd'hui, je vis seule dans mon appartement, je travaille, tout va bien, je me sens à l'aise. Je suis prête à recommander le Repuis à un jeune qui hésiterait, car il aura tout le soutien dont il a besoin. »



## EXERCICE 2009

### Compte de profits et pertes de l'exercice 2009 / Institutionnel

#### Charges

##### Charges d'exploitation

Aliments	430'327
Vivres externes	352'036
Frais médicaux	4'188
Assurance accident apprentis	44'277
Primes aux apprentis	124'591
Frais de transports et divers	9'058
Matériel d'enseignement	33'442
Cours professionnels, stages et visites d'entreprises	208'328
Loisirs	56'877
Sport	12'482
Education, prévention et divers	-12'100
Matières premières	944'323
Fournitures	76'083
Sous-traitance	91'348
Salaires	17'086'761
Charges salariales	3'419'908
Frais de collaborateurs	254'899
Remboursement sur charges de personnel	-256'782
Entretien des bâtiments et du domaine	184'052
Loyers payés à des tiers	1'376'661
Entretien, réparation, remplacement d'installations	846'498
Outillage des secteurs	91'028
Véhicules	359'409
Assurances, droits, taxes et autorisations	110'197
Energie et évacuation des déchets	361'286
Administration et manifestations	461'115
Informatique	303'015
Publicité	12'294
Intérêts hypothécaires	211'266
Intérêts passifs, frais de banque	162'288

**Amortissements** 245'984

**Corrections subventions AI exercices 2007-2008** 272'293

**Impôts fonciers** 12'041

**Total** 27'889'473

#### Produits

##### Produits de l'exploitation

Pensions et formation professionnelle	23'935'632
Contribution formation en entreprise	617'086
Chiffre d'affaire brut de la production	1'327'417
Chiffre d'affaire brut co-traitance	252'101
Différence sur TVA (système de forfait)	34'858
Ventes de prestations de services	163'009
Dons et legs divers	800
Autres produits	26'277
Produits financiers	10'299
Déduction sur les produits	-12'352

**Dissolution de provisions, de Capitaux et Fonds** 272'293

**Subventions AI en cas de déficit** 1'101'730

**Excédent de charges** 160'323

**Total** 27'889'473

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle ordinaire des comptes annuels  
de la Fondation Le Repuis à Grandson

Lausanne, le 20 mai 2010

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Le Repuis, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

## *Responsabilité du Conseil de Fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## *Responsabilité de l'Organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

Laurent BORGEAUD

Expert-réviser agréé ASR

Réviser responsable

Olivier ZYSSET

Expert-réviser agréé ASR

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

### Actif

#### Disponible

Caisses	17'166
Poste	32'635
Banques	135'221
Comptes d'attente	19'736

#### Réalisables

Créances	4'538'531
OFAS, subventions à recevoir	1'139'670
Autres créances envers des tiers	1'289
Autres créances à court terme	307
Créances à court terme	106'067
Stocks et travaux en cours	797'885
Actifs de régularisation	844'322
Immobilisations financières	11'000
Immobilisation - meubles	479'484
Immobilisation - immeubles	3'363'566

#### Total Actif

11'486'879

### Passif

#### Fonds étrangers

Dettes à court terme résultant d'achats	1'506'509
Dettes financières à court terme	2'603'217
Autres dettes à court terme	25'540

#### Passifs de régularisation/

Provisions C.	509'908
Provisions à court terme	66'132
Dettes bancaires à long terme	5'523'190
Autres dettes à long terme	3'978
Provisions pour rénovation	670'000
Fonds	351'484

#### Fonds propres

Capital de la fondation	278'299
Bénéfice résultant du bilan	108'945
Résultat de l'exercice	-160'323

#### Total Passif

11'486'879

## COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Le 31 mai 2010

Les produits pour «Pension et formation professionnelle» de Fr. 23'935'000.– au total sont restés quasiment identique en 2009 par rapport à 2008 et ceci pour Grandson et pour Yverdon-les-Bains. Grandson a réalisé 35'940 journées et Yverdon 27'753 (2008: 35'861 respectivement 27'892).

Par contre le chiffre d'affaire a progressé de Fr. 492'000.– et se monte en 2009 à Fr. 1'743'000.– au total.

Les charges d'exploitation ont dans l'ensemble à nouveau progressé d'une manière importante. L'augmentation concerne toutes les positions mais essentiellement les rubriques relatives aux charges de personnel.

Compte tenu des autres produits et charges, des amortissements sur les immobilisations et de la subvention AI en cas de déficit, l'exercice 2009 clôture par un excédent de charges de Fr. 160'323.–. Cet excédent est porté en diminution des fonds propres.

Adolf Klingler  
Trésorier de la Fondation

## ILS TÉMOIGNENT

### Kévin

Très rapidement à son entrée au Repuis en août 2006, Kévin sait qu'il souhaite se former en mécanique automobile ou en carrosserie. Dès septembre, il fait un premier stage dans un garage. En mars 2007, cette entreprise convaincue du sérieux de Kévin, accepte de le former en partenariat avec le Repuis pour une formation élémentaire de peintre en carrosserie.

Dès les premiers mois de formation qualifiante, si tout se passe bien à l'école professionnelle, il n'en est pas de même en entreprise, Kévin ne s'y sent pas bien, il est prêt à tout arrêter. Après analyse de la situation par sa CIP coordinatrice d'insertion professionnelle, il est évident que toutes les conditions ne sont pas réunies pour permettre à Kévin de progresser dans son apprentissage de la pratique du métier. C'est donc dans une autre carrosserie que se poursuivra la formation toujours en partenariat avec le Repuis. Il s'agit de la carrosserie Haro à Hauterive (NE). Kévin a su convaincre ce nouveau patron de le former pour poursuivre sa formation. Cette fois, tout se passe pour le mieux et c'est ainsi qu'en juillet 2009, Kévin termine son parcours de formation au Repuis en ayant réussi sa formation élémentaire de peintre en carrosserie. Mais avec la carrosserie Haro, cela ne s'arrête pas là, puisqu'en effet, le patron décide d'engager Kévin. L'Assurance invalidité a encore soutenu ce processus d'entrée en emploi durant 6 mois, aujourd'hui Kévin ne dépend plus du tout de l'Al.

« Je suis très content d'avoir été engagé dès la fin de ma formation, Aujourd'hui je me sens très à l'aise dans ma place de travail. Je suis souvent seul dans l'atelier, je sens que l'on me fait confiance. Mon parcours au Repuis m'a permis de trouver beaucoup d'assurance. J'ai été bien soutenu surtout pour le scolaire et par rapport à mon comportement. Je ne me sentais pas seul, je savais qu'il y avait ma CIP derrière, elle m'a bien aidé. Aujourd'hui je vis toujours chez mes parents, par choix, cela me va bien comme cela. Je recommanderais le Repuis, surtout pour le soutien scolaire. Ma CIP passe encore me voir de temps en temps, car elle habite dans la région, cela me fait plaisir. »



## ILS TÉMOIGNENT

### Mirela

A la fin de sa scolarité obligatoire, conseillée par son école, Mirela opte pour le Repuis pour poursuivre son parcours de formation, il se trouve qu'habitante à Yverdon, c'est assez naturellement qu'elle fait ce choix. Ainsi, c'est en août 2006 que Mirela fait son entrée au Repuis à Yverdon.

Au départ Mirela n'a pas de projet précis pour sa formation professionnelle, et pourtant une passion qui l'occupe depuis son enfance va devenir son but : cuisiner ! Conjuguer passion et formation, voilà de quoi motiver. Le CHUV après un stage concluant accepte de former Mirela en partenariat avec le Repuis. En Août 2007 Mirela commence sa formation d'attestation de formation professionnelle (AFP) d'employée de cuisine. Elle va aux cours professionnels à l'école professionnelle de Montreux. « C'était difficile car je ne maîtrisais pas encore très bien le français, alors ce n'était pas simple pour les cours. A la cuisine du CHUV, j'aimais bien. Travailler dans le milieu hospitalier me plaisait, en plus dans une équipe avec une bonne ambiance, Mais là aussi c'était difficile pour le travail à cause de la langue » Mirela est consciente de ses difficultés, elle comprend qu'il faut revoir son projet et qu'il lui sera plus profitable de se former en formation pratique interne à l'atelier cuisine du Repuis à Grandson. Motivée à améliorer son français, elle fait le maximum et prend des cours d'après au Repuis. « Il fallait que je passe par là. Aujourd'hui j'ai bien amélioré mon français et j'ai pu reprendre ma formation en AFP, je la terminerai en 2011. »

« Je suis contente de ce que m'apporte le Repuis. J'ai plus confiance en moi, je sais m'affirmer maintenant. Je parle beaucoup plus, je ne suis plus comme avant. Au Repuis, on se met bien au niveau de nos besoins. Le MSP (maître socio professionnel) prend le temps d'expliquer 2 fois, 3 fois, au CHUV ce n'était pas possible. Mes MSP et mon éducatrice me comprennent et me soutiennent. Aux appuis scolaires on m'aide vraiment bien pour le français. » Pour finir Mirela nous dit : « Si l'une de mes sœurs ou une copine devait faire une formation comme moi, au Repuis, je lui dirais. Vas-y, ils vont bien t'aider. J'espère qu'après ma formation, je trouverai une place de travail à Yverdon, à la cuisine de l'hôpital ou dans un EMS. » C'est ce que nous souhaitons également à Mirela : se réaliser professionnellement.



# *Le Repuis*

Institution de formation professionnelle spécialisée

**CFPS Le Repuis Grandson**

1, ch. de Coudex – 1422 Grandson

Tél. 024 445 44 61 – Fax 024 445 51 01

E-mail: [lerepuis@lerepuis.ch](mailto:lerepuis@lerepuis.ch)

[www.lerepuis.ch](http://www.lerepuis.ch)